

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement

de l'école Fernand-Seguin

14 mai 2024

Présences :

Catherine Boileau	parent (présidente)
Aurélie Lévy	parent (vice-présidente)
Samuel Lauzon	parent
Dominique Roy	directrice
Sophie Lépine-Zaruba	parent
Marie-Ève Beauchemin	représentante des employés professionnels
Nicole Mainguy	enseignante
Marie-Josée Laprise	parent
Annie Robillard-Beaulac	représentante des employés du service de garde
Mélanie Paradis	enseignante
Julie Taillefer	parent (substitut)
Rachèle Langlois	représentante des employés de soutien
Daphnée Tasia Bourdages-Athanassiou	parent (substitut)

Absences :

Camille Blais-Morissette	parent (substitut)
Guy Lavallée	représentant de la communauté

BLOC OUVERTURE

1. Ouverture de la séance

Catherine Boileau souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement et annonce l'ouverture de la séance à 19h35.

2. Vérification du quorum

Catherine Boileau nous informe qu'il y a quorum et remercie tout le monde de leur présence.

3. Adoption de l'ordre du jour

Catherine Boileau présente les points à l'ordre du jour.

Dominique Roy propose d'ajouter le point 10 B à l'ordre du jour pour adopter le projet éducatif. Ce point est donc ajouté à l'ordre du jour.

C.E.-2023-24-33	IL EST PROPOSÉ par Annie Beaulac-Robillard et RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour.
------------------------	---

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 avril 2024

Quelques modifications au procès-verbal sont demandées. Les corrections sont apportées.

C.E.- 2023-24-34	IL EST PROPOSÉ par Marie-Josée Laprise et RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la séance du 16 avril 2024.
-------------------------	--

5. Suivis au procès-verbal de la séance du 16 avril 2024

L'an prochain, l'école Fernand-Seguin ouvrira 4 classes de 6^e année. Il y a plusieurs écoles du secteur (écoles du secteur centre) qui débordent d'élèves et on prévoit que le nombre de places qui restent en 6^e (8 places pour tout le CSSDD) sera insuffisant pour accueillir les nouveaux élèves en cours d'année. Le CSSDD ajoute donc une 4^e classe de 6^e à FS. Les 4 classes bénéficieront du programme d'anglais intensif.

L'an prochain, le centre de services va faire des propositions afin que l'aire de desserte de l'école Fernand-Seguin s'élargisse vers l'aire de desserte du territoire Saint-Michel, accueillant ainsi des élèves du secteur de la Pyramide qui sont géographiquement plus près de Fernand Seguin.

Une classe multiple 4-5^e année qui sera ouverte.

Dans les frais chargés aux parents, les prix pour les photocopies devront être majorés en fonction de l'augmentation des coûts relatifs au papier. On ne prévoit pas plus de 2-3\$ par facture. Le CSSDD nous fournira un barème pour qu'on puisse ajuster le prix sur nos listes d'effets scolaires.

L'activité de vélo, « j'embarque », financé par Desjardins a été offerte aux élèves de 3-4-5. L'activité a été très appréciée par l'ensemble des élèves et de l'équipe-école. Ce fut émouvant de voir des élèves apprendre à faire du vélo pour la première fois.

La semaine interculturelle s'est déroulée la dernière semaine d'avril. Sous le thème de l'ouverture aux autres et de la découverte, plusieurs activités ont eu lieu dans les classes et au service de garde. C'est une activité qui prend de l'ampleur chaque année et qui est là pour rester.

Marie-Josée Laprise demande un suivi en lien avec les résultats des années précédentes aux sondages transmis aux élèves en fin d'année.

Catherine Boileau mentionne que les résultats du sondage seront envoyés aux membres du CA dans les prochaines semaines.

6. Période de questions du public

Il n'y a aucun public présent donc la période de questions n'a pas lieu.

BLOC DÉCISION

7. Plan de lutte

Mme Dominique mentionne que toutes les écoles doivent élaborer un plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Ce plan de lutte doit être communiqué au personnel, aux élèves et aux parents.

Cette année, il y a un ajout à faire notamment en lien avec les actions à prendre lorsque des actes de violence à caractères sexuels sont constatés.

Cette année, il y a également le rapport sommaire des plaintes qui est ajouté. C'est en fait un formulaire dans lequel on marque le nom des personnes impliquées, les actions posées et le ministère peut également aller vérifier ces informations-là. Ce registre existe à la grandeur de la province. Les parents peuvent également faire une plainte au protecteur.

Le plan de lutte est aussi attaché au projet éducatif.

Mme Rachèle Langlois, éducatrice spécialisée, mentionne qu'il existe à l'école un protocole de lutte contre l'intimidation qui est très précis. C'est un protocole qui avait été monté il y a plusieurs années pour ajouter des précisions et de la cohérence et éviter le flou dans les interventions. L'efficacité a été prouvée puisqu'il n'y a jamais eu de récurrence d'intimidation à l'école depuis ce temps. Le protocole est utilisé environ 2 fois dans l'année scolaire. C'est un processus qui prend du temps à coordonner pour aller au fond des choses, mais qui a une belle portée préventive et éducative.

À l'école Fernand-Seguin, afin de préserver un climat sain et sécuritaire des actions ont été mises en place depuis plusieurs années :

- La brigade scolaire est très populaire pour les 5^e et 6^e années et permet d'agir en prévention pour contrer les possibles actes de violence et d'intimidation.
- Une policière-école est attirée à l'école. Elle vient faire des ateliers auprès des grands et aussi en 1^e année. Nous pouvons l'interpeller au besoin dans des situations délicates.
- Des mesures sont mises en place pour l'intégration de nos nouveaux arrivants comme les entrevues d'accueil pour chacun des nouveaux élèves allophones ou francophones. Un intervenant interculturel peut aussi se rendre disponible pour accompagner les familles.
- L'ajout de surveillant sur la cour (un par cour). Il y a une stabilité dans les surveillants ce qui est très gagnant pour les élèves pour avoir une constance et cohérence dans les interventions.

Marie-Josée Laprise demande s'il serait possible de répertorier le nombre d'actes de violence et d'intimidation, de billets rouges, les formules gagnantes de prévention mises en place. Elle propose également de mettre en ligne le plan de lutte ou de le communiquer aux parents.

C.E.-2023-24-35	IL EST PROPOSÉ par Mme Catherine Boileau et RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le plan de lutte de l'école Fernand-Seguin.
-----------------	--

8. Service de traiteur

Il y a environ entre 13 et 20 élèves par jour qui prennent le service de traiteur (cuisine express) par jour.

Mme Nicole mentionne qu'avant la Covid, il y avait une grande demande de la part des parents. Depuis la Covid, il semble avoir une baisse dans les demandes.

C.E.-2023-24-36	Le CÉ approuve à l'UNANIMITÉ la poursuite de service de traiteur avec la cuisine express pour la prochaine année scolaire (2024-2025)
-----------------	---

9. Amplitude heures ouverture au SDG

Le CÉ est informé des heures d'amplitude du service de garde.

10. Calendrier scolaire 24-25

Mme Dominique Roy présente au CÉ le calendrier scolaire 2024-2025.

Le CÉ est informé que le 22 août 2024 sera une journée où il n'y aura pas de service de garde d'offert.

11. Informations de la directrice

Il y aura officiellement un poste de directeur adjoint d'ouvert pour l'école Fernand-Seguin pour l'année scolaire prochaine 24-25.

La dernière rencontre de CÉ est déplacée pour le 20 juin prochain à 18h. Nous avons déplacé la date.

12. Intervention de la présidente

Catherine Boileau mentionne qu'il n'y a pas de message dans la boîte de courriel depuis la dernière rencontre.

Elle mentionne également qu'elle s'engage à faire la compilation des résultats aux sondages répondus par les élèves de l'école de cette année et des dernières années et à les transmettre à l'équipe.

13. Rapport de la représentante du comité de parents

Mme Aurélie Lévy mentionne qu'il a été discuté qu'il y a des processus d'agrandissement d'école en cours.

Le centre de services veut revoir tous les processus de division des bassins de territoire.

Il y a eu une discussion en lien avec le plan de lutte. Il est ressorti de s'informer auprès des élèves afin de savoir s'ils sont au courant que ce plan existe et des mesures à suivre.

Il a été question de parler de l'infoparent et de comment l'information circule.

14. Rapport de la représentante de l'OPP

Mme Lévy mentionne qu'il n'y a rien de nouveau à ce sujet.

15. Questions des membres

Marie-Josée Laprise demande s'il serait possible que des cours de musique soient offerts à l'école. Elle s'engagerait à faire des démarches en ce sens s'il y a une possibilité. Mme Dominique Roy mentionne que l'enjeu principal du parascolaire est les locaux, mais qu'il se pourrait que cela soit possible. Elle demande de lui envoyer l'offre de service et celle-ci pourra ensuite évaluer si c'est faisable ou non (dépendamment de la fréquence).

Julie Taillefer informe le comité de sa découverte : le site web *Skype a scientist* qui consiste à discuter avec un scientifique et pour approfondir les connaissances en direct avec celui-ci. Le site pourrait être partagé aux enseignants. Les scientifiques peuvent discuter en plusieurs langues et les enseignants peuvent prendre rendez-vous avec une scientifique.

16. Levée de la séance

C.E.-2023-24-37	IL EST PROPOSÉ par Catherine Boileau et RÉSOLU UNANIMEMENT de lever la séance à 21h10.
-----------------	--

Prochaine rencontre : le 20 juin 2024 à 18h

Catherine Boileau
Présidente

Dominique Roy
Directrice